

Communiqué de presse du groupe Lille Verte

**« Démantèlement des campements du parc Matisse :
encore des expulsions sans solution ! »**

Le 14 mai 2024

À la suite du référé administratif déposé par la Ville de Lille contre des « occupants sans droit ni titre du domaine public » au parc Matisse, et de l'audience qui s'est tenue le 7 mai, **le tribunal administratif vient de rendre son ordonnance ce mardi 14 mai**. Il enjoint aux occupant·es de « libérer les lieux et d'évacuer l'ensemble de leurs biens sans délais ».

De nouveau, la Ville a choisi une procédure juridique en urgence pour traiter une situation qui perdure pourtant depuis 4 ans, sans qu'elle n'ait jamais réuni autour de la table les parties prenantes : associations assurant les maraudes, soutiens et maillons essentiels ; services municipaux ; élu·es ; institutions (notamment la MEL) ; et riverain·es qui méritent d'évoluer dans un cadre de vie apaisé. Pourquoi une telle urgence ? **Faudrait-il y voir, comme à Paris, une forme de « nettoyage social » avant les Jeux Olympiques ?**

Nous condamnons avec force les divers trafics et comprenons évidemment que les faits de violences qui ont été constatés par la police fassent l'objet d'enquêtes et poursuites. Cependant, ces poursuites n'ont pas vocation à pénaliser l'intégralité des occupant·es des campements.

Aucune solution de mise à l'abri et d'hébergement n'a été proposée aux personnes occupant les campements ; il s'agit donc bien au final d'une expulsion sèche. **Le groupe Lille Verte demande à nouveau que la Ville et l'Etat prennent leurs responsabilités et proposent des solutions d'hébergement dignes.**

Une nouvelle fois, et notamment après les expulsions sans solution du campement de la friche Saint-Sauveur il y a quelques mois, des personnes vont être expulsées alors qu'elles sont déjà à la rue... Cette vision à court-terme - cette politique de l'expulsion par à-coups - n'aura pour conséquence que de déplacer le problème inlassablement, sans le résoudre, puisque aucun travail de fond n'est engagé. **Saint-Sauveur hier, le parc Matisse aujourd'hui, quel campement demain ?**

Car oui, cette situation se reproduira de nouveau tant que les pouvoirs publics continueront de détourner les yeux de la réalité des conditions de survie des personnes migrantes sans-abri et sans droits.

Rien ne justifie que nos institutions se détournent de l'application des droits fondamentaux et refusent soutien et hébergement aux personnes qui survivent à la rue, quelles que soient leurs origines et leurs situations administratives.